

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JUILLET 2021

Présents : SABATIER Sabine - GIBERT Richard - LEYMAT Philippe - EVENO Yves – BAROT Laurence – DELATOUCHE Rémi - GISCARD Sylvain – RAMEAU Michel

Absent(e)(s)-excusé(e)(s) : HUBAUD Eric – LEDOUX Joséphine - HOCHARD Sonia (procuration à Yves EVENO)

Secrétaire de séance : DELATOUCHE Rémi

Avant d'ouvrir la séance, Madame le maire demande aux membres du conseil municipal s'ils acceptent de rajouter à l'ordre du jour la convention d'occupation de la salle polyvalente avec l'association la vie te sourit (Yoga). Les membres acceptent à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2021

Aucune observation. Les membres du conseil municipal l'adoptent à l'unanimité, pour : 9 voix contre : 0 Abstention : 0

ACQUISITION D'UN CHARGEUR ET EQUIPEMENTS POUR LE TRACTEUR

L'état du chargeur du tracteur de la commune (et la dangerosité de son utilisation) nous a amenés à mettre au budget primitif 2021 l'acquisition d'un équipement neuf. De plus, cet équipement n'est plus aux normes.

Pour le choix de ce matériel, ainsi que d'autres équipements, il fallait vérifier la compatibilité avec le matériel de Lostanges (mutualisation des moyens).

Nous avons rencontré et demandé à trois fournisseurs de nous faire des propositions de tarifs.

MARSALEIX		17 500 €HT
Mayeux avec boule d'azote		
Reprise ancien chargeur et lame à neige	3 500 €	reste à charge 14 000 €
COMBE AGRI SERVICES		15 050 €HT
Manip (pas de boule d'azote)		
Reprise ancien chargeur	1 500 €	reste à charge 13 550 €
CAP AGRI QUERCY SERVICES		17 630 €HT
Manip (pas de boule d'azote)		
Reprise ancien chargeur	400 €	reste à charge 17 230 €

A vu de ces éléments, les membres du Conseil Municipal choisissent l'entreprise Marsaleix, à l'unanimité, pour : 9 voix - contre : 0 - Abstention : 0

Madame Le Maire précise que, dans le cadre de la contractualisation départementale, il sera possible d'obtenir une subvention de 4800 €.

VOIRIE COMMUNALE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le programme voirie pour l'année 2021 avait été défini. En date du 4 Mai 2021, Le conseil municipal avait décidé de confier à Corrèze Ingénierie la mission d'assistance technique pour ce programme.

Le lancement du marché public a été effectué. Trois entreprises ont retiré le dossier. Une seule d'elles a répondu : la société Eurovia.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité, de confier le marché à l'entreprise EUROVIA pour : 9 voix - contre : 0 - Abstention : 0